

## > Deux poids deux mesures

Plus de six ans et demi après la mort de Mourad à Durfort, la cour d'assises du Gard a fini par acquitter le gendarme Chambard qui comparaisait le 01/10 pour «violences volontaires ayant provoqué la mort sans intention de la donner». Une nuit de mars 2003 trois garçons dont Mourad prenaient la fuite après un cambriolage quand une patrouille de gendarmes a tiré 17 balles sur leur véhicule, dont une de Chambard frappant Mourad à la nuque.

Quatre ans après la mort de Zyed et Bouna le 27/10/05 dans un transformateur EDF à Clichy-sous-Bois et les révoltes qui s'en suivirent, le procès des familles contre les flics pour «non-assistance à personne en danger» n'a toujours pas eu lieu. Le 15/10, veille de la clôture de l'instruction, l'avocat d'un des flics, a demandé la mise en examen de Muhittin, seul survivant de l'électrocution, pour «mise en danger délibérée de la vie d'autrui», l'accusant d'avoir entraîné ses copains dans le transfo.

Deux ans après la mort de Moushin et Laramy le 24/11/07 à Villiers-le-Bel dans la collision de leur mini-moto avec une voiture de flics qui roulait trop vite sans sirène ni gyrophare, les deux flics mis en cause ont bénéficié d'un non-lieu le 26/10. Les familles ont fait appel. Le même jour ont été confirmées en appel les condamnations de dix-huit mois à trois ans fermes de trois jeunes de la ville, pour «violence sur forces de l'ordre en réunion avec guet-apens» lors des révoltes ayant suivi la mort des deux adolescents.

Deux ans et demi après la mort de Nelson le 23/06/07, fauché à Marseille par une voiture de flics roulant à 73 km/h pour aller relever une garde d'hôpital, le chauffeur de celle-ci a pris un an de sursis le 23/10 (permis annulé pendant un an). Son chef passager a été relaxé.

Ce même 23/10, Ceringo Visse a été condamné par la cour d'assises des Ardennes à 30 ans de prison ferme dont vingt incompressibles pour «homicide volontaire», pour avoir fauché le gendarme Lourties lors d'un contrôle routier le 01/01/07. 2 passagers du véhicule ont pris 1 an et 6 mois de sursis pour «non-assistance à personne en danger».

Voilà les tribunaux mis à nu. Faut-il une meilleure preuve que ce qu'on appelle la «justice» n'est qu'un des instruments, avec la police et la prison, de la domination raciale et sociale? Nous nous souviendrons de ces jeunes de 14 à 17 ans. Flics et gendarmes assassins, avocats, juges et procureurs complices: aucune place pour notre colère dans votre Justice Républicaine. Organisons-nous en dehors d'elle pour inverser le rapport de force.

### > Assemblée générale du réseau Résistons Ensemble

RE est un vrai réseau: sans chefs, ni porte-paroles, sans cotisations, ni encartement... c'est ainsi qu'il fonctionne depuis plus de 7 ans avec son petit journal mensuel (80 numéros déjà) son site et ses deux listes de diffusion. Son Assemblée Générale est sa seule instance décisionnaire où les présents discutent le bilan de l'année, définissent ses priorités, élisent les modérateurs... Elle aura lieu le **samedi 21 novembre 2009 de 15h à 20h** au CICP, 21ter rue Voltaire (pas l'avenue!), Paris 11ème, métro rue des Boulets, (ligne 9). L'invitation complète sur <http://resistons.lautre.net/spip.php?article432>

<http://resistons.lautre.net/>  
informations pratiques juridiques  
sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle,  
les contrôles d'identité, réflexions,  
témoignages, mobilisations...

# RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°80 - novembre 2009

Recevoir ce bulletin par Internet: [resistons\\_ensemble@yahoo.com](mailto:resistons_ensemble@yahoo.com). Site internet: <http://resistons.lautre.net/>  
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

## La carte d'identité ne suffit pas?

Hortefeux vient de lancer un débat pour définir «que veut dire être français». Le fait que le pouvoir pose la question a un seul sens: posséder la carte d'identité nationale suffit pour être français pour un Blanc mais pas pour un non-Blanc. Pareil avec le fichier «nouvel Edvige»: le pouvoir, sous la forme camouflée de «l'origine géographique», officialise le fichage racial et/ou social. Exemple: un Blanc originaire du 93 pourra être fiché comme habitant du «93» avec tout ce qui va avec pour l'Etat: pauvre, criminel, dealer en puissance, un Noir du 93 sera fliqué de la même manière, mais en plus, lui il sera stigmatisé comme venant d'Afrique, des Antilles... Après la double peine, c'est le double fichage.

On est donc repartis pour un tour de manège et dans le rôle de l'occupant de l'auto-tamponneuse le bon vieux peuple français à qui le gouvernement jette des jetons pour mieux tamponner l'immigré pieds et poings liés au milieu de la piste. Quelle triste époque de voir cette peste brune digne des devises pétainistes «travail, famille, patrie» s'insérer dans les esprits sans réaction que ce soit de civils ou d'organisations politiques. Mais cette peste s'inscrit plus largement dans un plan des nations blanches qui veulent récupérer et nettoyer leurs territoires trop longtemps «souillés» par des

hordes d'immigrés réputés «incivilisables» et pas assez clairs dans la déco locale.

Pour rafraîchir les mémoires à ceux qui croient que tout ceci n'est qu'une histoire de race, d'ethnie et de religion et qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez: ces hommes et ces femmes ont eu un droit d'entrée sur le territoire français non pas par la générosité de la France mais juste par intérêt du patronat de ces pays qui, à la sortie de 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, avait besoin d'hommes et de femmes corvéables à merci et sous payés pour les exploiter en leur faisant subir une double oppression: sociale et raciale. Mais les trente glorieuses, comme le monde ouvrier et ses usines c'est fini donc que faire de ces populations qui font tâche dans le décor national, de cette génération née sur ce territoire le cul entre deux chaises ne sachant même pas choisir entre l'arbinage républicain ou port de tee-shirts à l'effigie de pays qu'elle ne connaît pas du genre «Algérie forever»? Il est temps de laisser ces Blancs dans leur névrose et leur peur et que les immigrés organisent eux-même un contre-débat sur leur situation, qu'ils disent à tout le monde leurs exigences face à la montée des idées et des actes réactionnaires. Il est temps de s'organiser et de dire au bon vieux peuple français accepte nous comme nous sommes avec nos qualités et nos défauts et... tournons-nous, ensemble, contre nos ennemis.

## > CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

### Nettoyer la ville des plus pauvres

Façon sociale-démocratie. Paris 18<sup>e</sup>. Avenue de la porte Montmartre. Sous le périph. Le marché des biffins, à l'origine des marchés aux puces si touristiques, permettait à de nombreuses personnes de survivre, tant pour les vendeurs que pour les acheteurs. Or la mairie PS du 18<sup>e</sup> a décidé d'ordonner les choses avec un marché légalisé pour 100 places (alors que les biffins sont près de 600), géré par son association Aurore qui est seule habilitée à distribuer les places contre une cotisation annuelle et des critères flous, tout cela encadré par la présence de nombreux cars de CRS, qui ont déjà liquidé le marché des biffins de Couronnes. De quoi décourager les plus concernés et entraîner la guerre des places (environ un tiers des anciens biffins résiste sur le marché). De quoi faire venir aussi d'autres personnes qui, répondant aux critères, ramènent des produits coûteux.

Mais qu'on se rassure, ce nettoyage en règle va permettre le développement du nouveau quartier Binet pensé pour ses habitants fortunés.

Infos asso sauve qui peut : <http://biffins.canalblog.com/>  
Pétition à signer sur place, sam-dim-lundi.

**> On lâche pas !** Le 22 juin 2008 le CRA de Vincennes, la plus grande prison pour sans-papiers en France, partait en fumée. Plus d'un an après cette révolte collective, neuf personnes, à notre connaissance, restent inculpées pour cette révolte. Leur procès aura lieu fin janvier. Une semaine de solidarité sera organisée juste avant. Pour écrire à Nadir toujours en « préventive » : Nadir Autmani, écrou n°373864 bât. D4, Maison d'arrêt des hommes, 7 allée des Peupliers, 91700 Fleury-Mérogis.

### Roms : ça brûle en Seine-Saint-Denis !

Dans la soirée du 29/10, à Saint Denis, près du carrefour Pleyel, 200 roms menacés d'expulsion ont vu une partie de leurs habitations détruites par un gigantesque incendie. Refusant d'être hébergés en urgence, les habitants ont préféré réinvestir le campement.

Précédemment, le 23 mai dans l'après-midi à Bobigny et dans la nuit du 10 au 11 juillet dernier à Épinay-sur-Seine, deux camps de roms avaient eux-aussi été incendiés.

À Nantes, les pratiques sont moins vicieuses : le 30/10, 300 personnes ont été expulsées au petit matin. Tous ces drames, participant d'une montée du harcèlement policier à l'encontre des roms, « citoyens d'Europe ».

### Non aux vigiles dans les lycées collèges

Le gouvernement veut y installer des vigiles en uniforme. Le rectorat de Créteil (94) recrute parmi les compétences requises : pratiquer un art martial, être capable d'effectuer un « dépistage précoce de comportements déviants », bien connaître les « populations des zones urbaines sensibles ». L'Etat se dote d'un nouvel instrument pour réprimer et stigmatiser les jeunes des quartiers populaires. Une 1<sup>ère</sup> « équipe mobile de sécurité » a été installée au lycée Jean Zay d'Aulnay-sous-Bois (93). Le dispositif a cependant été mis en place très discrètement (inauguration par Châtel et Hortefeux quasiment à huis clos) ce qui laisse penser qu'on n'est pas sûr de l'accueil qui leur sera réservé sur place. Les personnels de certains établissements ont déjà refusé le principe même de la présence de vigiles, conscients du fait qu'elle serait perçue à juste titre comme une provocation et finirait par pourrir tout ce qu'il reste d'humanité dans le rapport des adultes aux élèves. La résistance à ce que Sarkozy a appelé la « sanctuarisation » de l'école doit s'organiser.

### L'INDECT is watching you !

Après le système de fichage mondial « Echelon » des américains, l'Europe s'y met aussi. Elle a déjà investi 10 millions d'euros dans ce projet dont le but avoué est « la détection automatique des menaces, des comportements anormaux ou de la violence ». INDECT va surveiller toute activité sur l'internet, mails, blogs, site..., à l'instar de sa sœur Edvige. Mais qui établira le seuil de « normalité » ? Voilà l'arbitraire le plus total... Et tout ça avec la bénédiction de l'Union Européenne qui donne des leçons de démocratie pour le monde entier.

### « La claque, c'est des coups de poing dans le ventre, puisqu'il ne faut pas que ça se voit. »

Le 12 octobre le journal médiapart ([www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr)) publiait le témoignage d'un escorte de la PAF. Selon lui, le flic jubile « ...aller "au bout du monde" et se retrouver "sur le bord d'une piscine avec un cocktail". Accumuler des miles sur sa carte flying blue... » Et puis, ils sont dans les règles, pas de technique de pliage chez eux (pourtant à l'origine du décès d'un Éthiopien lors d'une expulsion en janvier 2003). Par contre « l'étranglement, c'est parfaitement autorisé, c'est dans le manuel », une brochure complète (sur <http://www.scribd.com/doc/20845381/Manuel-de-l-escorteur-Le-contexte-sur-Mediapart>).

### « Événement cardiaque négatif »

L'année dernière Amnesty International faisait état de 351 décès imputables à l'utilisation du Tazer aux Etats-Unis et au Canada entre 2001 et 2008. Pression devant l'acharnement des faits ou stratégie de la patate chaude, dans un bulletin d'information publié le 12/10 Tazer International recommande aux forces de l'ordre de ne pas viser la poitrine, l'arme pourrait provoquer un « événement cardiaque négatif ». En France, même pas mal, la plus grosse crainte des officiels interrogés sur le sujet est que cette annonce puisse appuyer une éventuelle condamnation de flics. Puis c'est déjà dans la forma-

tion des 2000 policiers et 2600 gendarmes équipés de Tazer. C'est comme le flashball mais à l'envers, faut pas viser l'œil, que la poitrine. Et pendant ce temps Tazer sort le « XREP 35 mètres », une cartouche à impulsion électrique sans fil, longue portée, calibre 12, pouvant être tirée par un fusil à pompe...

### Nous sommes tou-te-s des piles alcalines

Bien après la manifestation anticarcérale à Poitiers le 10/10 lors de laquelle quelques vitrines furent égratignées, des interpellations ont lieu dans un local associatif : les poulets font mettre tout le monde à terre, mains sur la nuque, rava-gent le matériel sono. Après 48 heures de garde à vue et la visite d'Hortefeux réclamant la mise au pilori des interpellé-e-s, 8 personnes sont jugées en comparution immédiate : 3 personnes sont condamnées à de la prison ferme.

Patrick, militant de Tours, reste seul sous écrou, condamné à 8 mois de prison dont 4 ferme et une obligation de soins. Pourquoi ? Pour un « jet de pile » ricochant sur le bitume pour atterrir, sans le blesser, sur la main du commissaire principal de Poitiers, qui au passage obtient 800 euros de dommages et intérêts. Se révolter contre cette société est donc un crime mais aussi une maladie mentale à éradiquer.

Comités de soutien de Poitiers :

<http://antirepression.unblog.fr>, de Tours :

[facealapolice@gmail.com](mailto:facealapolice@gmail.com) Pétition : <http://3cites.free.fr>



### De l'air de l'air ouvrez vos frontières !

Les squats des glycines de Tours et de la rue David d'Angers à Paris ont été expulsés les 22/09 et 31/10. Point commun : ils offraient un refuge à des demandeurs d'asile (à l'heure où les centres d'hébergement se ferment les uns après les autres) et permettaient aussi l'échange sur différentes luttes. Suite à la manif organisée à Tours, 4 personnes ont été interpellées. Procès le 8 décembre à 9h. Infos : <http://csdasp37.free.fr/Actus.html>